

MAISONS FRANCE CONFORT S.A. ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 MAI 2018

Capital :	1 250 000 €
Nombre d'actions totales :	6 937 593
Nombre d'actionnaires présents ou représentés à l'assemblée :	69
Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée :	4 669 827

Résultat des votes

Résolution	Type	Pour	%	Contre Abstention	%	Total votes	Résultat
1 - Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 - Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement	Ordinaire	4 669 827	100,00%	0	0,00%	4 669 827	adoptée
2 - Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017	Ordinaire	4 669 827	100,00%	0	0,00%	4 669 827	adoptée
3 - Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende	Ordinaire	4 669 827	100,00%	0	0,00%	4 669 827	adoptée
4 - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés - Constat de l'absence de convention nouvelle	Ordinaire	4 669 827	100,00%	0	0,00%	4 669 827	adoptée
5 - Renouvellement de Monsieur Patrick VANDROMME en qualité d'Administrateur	Ordinaire	4 502 382	96,41%	167 445	3,59%	4 669 827	adoptée
6 - Renouvellement de Madame Véronique DI BENEDETTO en qualité d'Administrateur	Ordinaire	4 410 493	94,45%	259 334	5,55%	4 669 827	adoptée
7 - Montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil	Ordinaire	4 669 827	100,00%	0	0,00%	4 669 827	adoptée
8 - Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération du président directeur général et du directeur général délégué	Ordinaire	4 214 867	90,26%	454 960	9,74%	4 669 827	adoptée
9 - Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à Monsieur Patrick VANDROMME, président directeur général	Ordinaire	4 669 827	100,00%	0	0,00%	4 669 827	adoptée
10 - Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à Monsieur Philippe VANDROMME, directeur général délégué	Ordinaire	4 599 828	98,50%	69 999	1,50%	4 669 827	adoptée
11 - Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce	Ordinaire	4 088 303	87,55%	581 524	12,45%	4 669 827	adoptée
12 - Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce	Extraordinaire	4 669 824	100,00%	3	0,00%	4 669 827	adoptée
13 - Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques et/ou primes	Extraordinaire	4 111 442	88,04%	558 385	11,96%	4 669 827	adoptée
14 - Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec maintien du droit préférentiel de souscription	Extraordinaire	3 878 009	83,04%	791 818	16,96%	4 669 827	adoptée
15 - Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public	Extraordinaire	3 898 962	83,49%	770 865	16,51%	4 669 827	adoptée
16 - Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	Extraordinaire	3 897 033	83,45%	772 794	16,55%	4 669 827	adoptée
17 - Détermination des modalités de fixation du prix de souscription en cas de suppression du droit préférentiel de souscription dans la limite annuelle de 10 % du capital	Extraordinaire	3 936 941	84,31%	732 886	15,69%	4 669 827	adoptée
18 - Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	Extraordinaire	3 939 152	84,35%	730 675	15,65%	4 669 827	adoptée
19 - Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail	Extraordinaire	4 635 778	99,27%	34 049	0,73%	4 669 827	adoptée
20 - Administrateur(s) représentant(s) les salariés	Extraordinaire	4 669 827	100,00%	0	0,00%	4 669 827	adoptée
21 - Modification de l'article 13 des statuts	Extraordinaire	4 669 824	100,00%	3	0,00%	4 669 827	adoptée
22 - Pouvoirs pour les formalités	Extraordinaire	4 669 827	100,00%	0	0,00%	4 669 827	adoptée